

Quelles différences de situation professionnelle entre les femmes et les hommes suite à une mobilité résidentielle ?

Les femmes et les hommes qui changent de lieu de résidence voient leur situation professionnelle évoluer plus favorablement que les femmes et les hommes « sédentaires ». Toutefois, le déménagement conduit plus souvent à une démission pour les femmes en couple que pour les hommes en couple. Ces derniers sont davantage concernés par une mutation, qui s'accompagne d'une amélioration de la situation professionnelle dans six cas sur dix. Leurs motivations au déménagement sont aussi différentes : relativement aux hommes, les femmes avancent davantage un souhait ou une obligation et moins la perspective d'un emploi plus intéressant.

Après un déménagement, les femmes connaissent moins fréquemment que les hommes une promotion, une amélioration de leurs conditions de travail, une hausse de leurs revenus ou de leur temps de travail. L'évolution de leur position professionnelle suite à un déménagement est aussi moins favorable, notamment si elles vivent en couple : moins de deux femmes en couple sur cinq accèdent à un statut plus élevé, contre près d'un homme sur deux.

In fine, la mobilité résidentielle paraît neutre sur l'activité des hommes et positive sur celle des femmes : toutes choses égales par ailleurs, les chances d'être en emploi sont plus élevées pour les femmes mobiles que pour les sédentaires.

Être mobile géographiquement peut permettre d'accéder à un emploi pour les personnes au chômage ou d'améliorer sa situation professionnelle pour les personnes déjà en emploi. Cependant, dans les couples biactifs – où les deux personnes sont en emploi –, la mobilité résidentielle peut être dommageable pour la situation professionnelle d'un des conjoints [1], [2]. Dans la mesure où les situations professionnelles des femmes et des hommes sont déséquilibrées sur le marché du travail, un déménagement accentue-t-il les différences ? Comment les situations professionnelles respectives des femmes et des hommes évoluent-elles à court et à moyen terme suite à un déménagement ?

Cette étude complète celle sur les liens entre mobilité résidentielle et situation professionnelle [3]. Elle s'appuie sur l'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) menée par l'Insee en 2014 et 2015 qui retrace les calendriers professionnels et résidentiels sur cinq ans (encadré de [3]).

Les femmes moins souvent en emploi que les hommes après une mobilité résidentielle

Entre 2010 et 2015 (1), 7 % des personnes ont changé de région de résidence. Si les femmes et les hommes sont autant concernés, les disparités en termes de mobi-

lité selon l'âge, l'ancienneté sur le marché du travail, le diplôme, la nationalité et les situations professionnelles et familiales sont en revanche importantes [3]. À moyen terme, les femmes et les hommes mobiles qui travaillaient en 2010 sont moins souvent en emploi en 2015 que les sédentaires : les trois quarts sont en emploi en 2015 (respectivement 75 % et 78 %) contre 84 % des femmes et des hommes « sédentaires » (graphique 1). En revanche, la mobilité est liée positivement à l'occupation d'un emploi pour les femmes et surtout pour les hommes qui étaient en situation d'emploi précaire ou temporairement éloignés de l'emploi : 40 % occupent un emploi en 2015 s'ils ont déménagé, contre seulement 13 % de leurs homologues sédentaires. L'accès à un emploi est également plus fréquent pour les hommes au chômage ayant déménagé (65 % contre 44 % des sédentaires), mais cela ne semble pas être le cas pour les femmes : qu'elles soient mobiles ou sédentaires, environ 47 % des femmes au chômage en 2010 occupent un emploi en 2015.

(1) Par simplification d'écriture ; en réalité, entre le 1^{er} avril 2009 ou 2010 et l'année de l'enquête, c'est-à-dire 2014 ou 2015 (encadré de [3]).

Plus souvent des mutations pour les hommes et des démissions pour les femmes

Juste après un déménagement, la situation par rapport à l'emploi est moins favorable. Qu'ils soient en emploi ou au chômage juste avant, femmes et hommes sont un peu moins souvent en emploi dans les semaines qui suivent un déménagement qu'après plusieurs mois voire plusieurs années (graphiques 1 et 2). Cette évolution renvoie cependant à des réalités différentes : la perte d'un emploi pour respectivement 25 % des hommes et 35 % des femmes actifs occupés, mais l'accès à un emploi dans les deux mois suivant le déménagement pour près de 40 % des femmes ou hommes au chômage à la veille du déménagement.

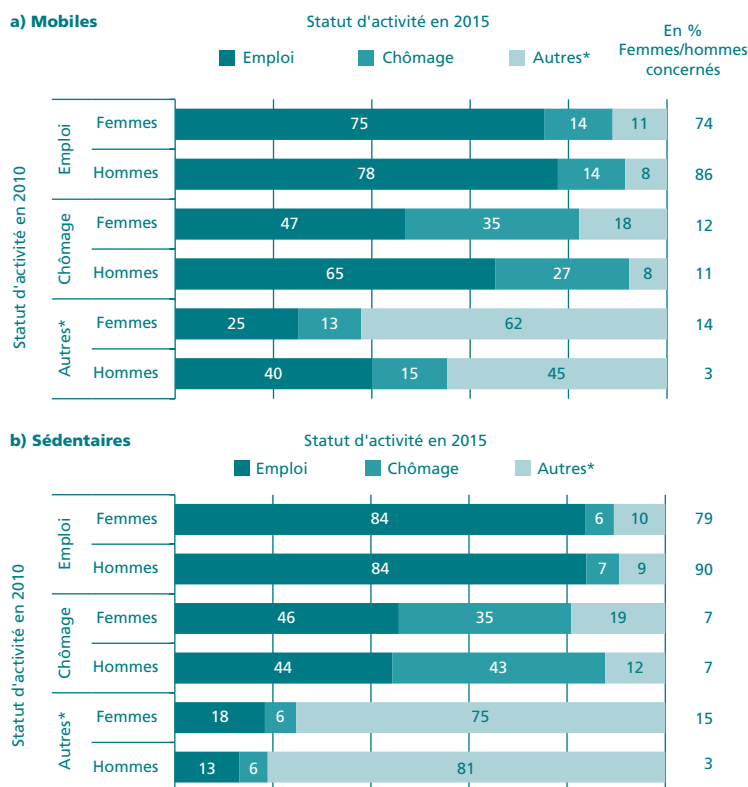
Plus fréquemment que les hommes, les femmes en poste juste avant un déménagement connaissent, après, une période de non-emploi (35 % contre 21 %). Les durées des périodes de non-emploi des hommes et des femmes sont toutefois proches en moyenne (13 mois pour les femmes contre 10 mois pour les hommes). En revanche, les femmes qui étaient au chômage en 2010 le restent 6 mois de plus que leurs homologues masculins (28 mois contre 22).

Près de sept fois sur dix, la mobilité résidentielle s'accompagne de la fin d'un épisode d'emploi qui prend la forme soit d'une fin de contrat de travail, soit d'un changement important de l'environnement professionnel. Les fins d'épisode d'emploi résultent d'une démission dans près d'un tiers des cas (34 % pour les femmes, 28 % pour les hommes) (tableau 1). Les fins de contrat à durée déterminée (CDD) sont plus répandues chez les femmes (20 % contre 14 % pour les hommes), alors que les hommes connaissent plus souvent un changement de poste au sein de la même entreprise (22 % contre 15 % pour les femmes) et conservent alors leur emploi.

Cependant, les circonstances de fin d'épisode d'emploi diffèrent de façon notable selon la situation de couple. Lors d'un déménagement, les femmes et les hommes qui vivent seul(e)s (2) changent de poste en gardant le même employeur dans des proportions similaires (15 % et 14 %), mais les hommes en couple sont nettement plus nombreux que les femmes en couple dans ce cas (26 % contre 15 % ; tableau 1). La démission constitue la circonstance de fin d'épisode d'emploi la plus fréquente des femmes en couple qui déménagent et en concerne 36 %. Près d'une femme en couple sur deux quitte ainsi son emploi dans le cadre d'une démission ou d'une rupture conventionnelle, alors que ce n'est le cas que d'une femme seule sur trois. Ces dernières achèvent, en revanche, plus fréquemment un épisode d'emploi au terme d'un CDD, qui est aussi plus répandu chez les hommes seuls que chez les hommes en couple.

Les circonstances de fin d'épisode d'emploi des femmes et des hommes en couple reflètent, au moins pour partie, les motifs de leur mobilité géographique. Qu'ils soient seuls ou en couple, les hommes, nettement plus souvent que les femmes, justifient leur mobilité par le souhait d'un emploi

Graphique 1
Transitions entre statuts d'activité des femmes et des hommes entre 2010 et 2015



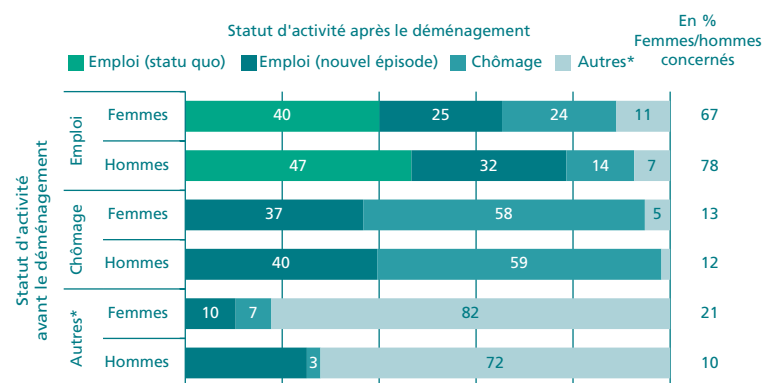
* Autres : inactivité, congé, contrats très courts éventuellement séparés par des périodes de chômage ou d'inactivité, retraite (en 2015).

Lecture : parmi les 74 % de femmes mobiles qui sont en emploi en 2010, 75 % sont en emploi en 2015.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, hors étudiants et retraités au 1^{er} avril 2009/2010.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Graphique 2
Statut d'activité avant et après une mobilité résidentielle



* Autres : inactivité, congé, contrats très courts éventuellement séparés par des périodes de chômage ou d'inactivité, retraite.

Note : lorsqu'une personne connaît plusieurs déménagements, chacun d'eux compte à proportion du nombre de ceux-ci, de sorte que la personne n'est comptée qu'une fois.

Lecture : parmi les 67 % de femmes en emploi dans les deux mois précédant le déménagement, 65 % restent en emploi au cours des deux mois suivants, dont 25 % connaissent un changement de situation professionnelle (changement de poste ou changement notable d'environnement, de conditions de travail, de revenus, etc.).

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine et ayant déménagé, hors étudiants et retraités au 1^{er} avril 2009/2010.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

plus intéressant. Cette raison est en outre davantage citée par les femmes et les hommes qui restent en emploi (respectivement 7 % et 15 % d'entre eux). En revanche, les femmes avancent plus fréquemment le souhait ou l'obligation de déménager, notamment lorsqu'elles vivent en couple (55 % contre 31 % pour les hommes en couple), ce qui peut correspondre au fait de suivre leur conjoint qui déménage pour des raisons professionnelles. Parmi les actifs occupés en couple en 2010, et qui sont au chômage suite à leur déménagement, cette raison est avancée par deux hommes sur cinq, mais par près de deux femmes sur trois. Cela suggère un déséquilibre du poids des situations professionnelles respectives des conjoints dans les décisions de mobilité, déséquilibre qui pourrait se justifier par des revenus ou des perspectives professionnelles différentes.

Une évolution de la situation professionnelle souvent plus favorable pour les hommes

Plus fréquemment que les femmes, les hommes qui déménagent et restent en emploi après un déménagement connaissent des changements professionnels qui affectent une composante importante de leur travail, comme leur secteur d'activité ou leur fonction (dont leur poste de travail ou leur profession) (graphique 3a). Un peu plus souvent, ils connaissent aussi une amélioration de leur situation professionnelle. Ainsi, 68 % des hommes, contre 57 % des femmes, connaissent au moins une promotion, obtiennent de meilleures conditions de travail, augmentent leurs revenus professionnels ou accroissent leur temps de travail.

Les femmes et les hommes qui déménagent dans le cadre d'une mutation professionnelle améliorent presque aussi souvent leur situation : 60 % des femmes et des hommes en couple, 60 % des hommes seuls et 50 % des femmes seules connaissent une amélioration de leurs conditions de travail, une augmentation de leurs revenus, de leur temps de travail ou bénéficient d'une promotion (tableau 3). Les hommes qui changent de poste chez le même employeur connaissent, en revanche, plus fréquemment une dégradation de leur situation professionnelle (35 % contre 28 % des femmes).

Lorsque le déménagement intervient au terme d'un contrat à durée déterminée ou implique une démission, il s'accompagne plus fréquemment pour les hommes que pour les femmes, d'une amélioration de la situation professionnelle. En particulier, suite à une démission, la situation professionnelle s'améliore pour près d'un homme sur deux, qu'il soit en couple ou seul (48 % et 45 %), contre 18 % des femmes en couple et 28 % des femmes seules. La plus grande fréquence des situations de non-emploi pour les femmes suite à un déménagement accroît encore ce déséquilibre (graphique 3c). Ainsi, bien que la situation professionnelle se dégrade pour 28 % des hommes et 16 % des femmes, elle s'améliore pour 41 % des hommes et 26 % des femmes.

Tableau 1
Circonstances de fin des épisodes d'emploi coïncidant avec un déménagement

En %

	Femmes	Hommes	Seul(e)s		En couple	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Mutation (changement de poste chez le même employeur).....	15,0	21,8	14,6	13,7	15,1	25,9
Fin d'emploi à durée déterminée.....	19,8	13,6	31,9	21,6	16,2	9,6
Démission.....	33,9	28,1	25,2	32,2	36,4	26,0
Rupture conventionnelle.....	11,2	11,3	7,7	9,7	12,3	12,1
Changement d'activité, préretraite et retraite.....	5,4	9,0	4,0	7,3	5,8	9,9
Licenciement, faillite.....	2,2	5,8	3,5	7,5	1,8	4,9
Congé*.....	4,2	1,8	0,0	1,5	5,4	2,0
Autres.....	8,4	8,6	13,0	6,5	7,0	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Congé parental, congé de longue maladie ou pour convenances personnelles, mise à disposition, rupture de contrat pour maladie ou invalidité.

Lecture : 14,6 % des femmes vivant seules lors de l'enquête et ayant changé de région de résidence ont alors changé de poste chez le même employeur lors de leur déménagement.

Champ : épisodes d'emploi s'achevant au moment d'un déménagement ; les situations relatives à une personne sont considérées à proportion du nombre de situations que celle-ci rencontre sur les cinq années observées.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Tableau 2
Raisons de fin d'épisodes d'emploi coïncidant avec un déménagement*

En %

	Femmes	Hommes	Seul(e)s		En couple	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Souhait ou obligation de déménager.....	53,0	32,1	38,2	30,3	55,2	31,4
Souhait d'un emploi plus intéressant	3,3	9,4	6,9	11,9	7,4	17,3
Autres raisons**.....	15,2	23,1	21,2	21,0	16,9	31,4
Raison non renseignée.....	26,4	29,2	36,3	30,3	16,0	13,1

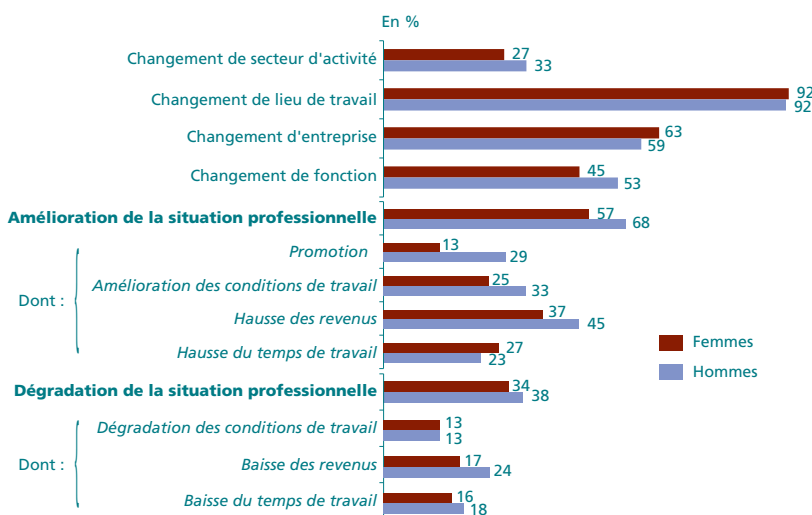
* Jusqu'à quatre motifs sont signalés.

** Dont raisons proposées lors de l'enquête et qui, pour chacune d'elles, sont avancées dans moins de 5 % des transitions : risque de perte d'emploi, souhait d'un emploi plus stable, d'augmenter ses revenus, de diminuer son temps de transport, de changer de métier ou de secteur, de reprendre des études ou suivre une formation, d'arrêter de travailler pour des raisons de santé, d'arrêter de travailler pour s'occuper d'enfants ou de personnes dépendantes.

Champ : épisodes d'emploi s'achevant au moment d'un déménagement ; les raisons avancées par une personne sont réduites à proportion du nombre de raisons auxquelles celle-ci adhère et du nombre de transitions qu'elle rencontre au cours des cinq années observées.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Graphique 3
Situation professionnelle après un déménagement impliquant la fin d'un épisode d'emploi
a) Avec maintien en emploi



Lecture : parmi les femmes pour lesquelles la fin d'un épisode d'emploi est suivie d'un autre épisode d'emploi, 27 % changent d'activité ; 57 % voient leur situation professionnelle s'améliorer, connaissant une promotion ou une évolution positive de leurs conditions de travail, de leurs revenus ou de leur temps de travail.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, hors étudiants et retraités au 1^{er} avril 2009/2010.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

La situation professionnelle des femmes et des hommes en couple change un peu plus souvent que celle des hommes et des femmes seul(e)s. Ainsi, elle s'améliore pour 59 % des femmes et 69 % des hommes en couple qui restent en emploi, et se dégrade pour respectivement 37 % et 43 % d'entre eux, alors qu'elle s'améliore pour 54 % des femmes seules et 65 % des hommes seuls, et se dégrade pour respectivement 27 % et 29 % d'entre eux (graphique 3b).

Pour 26 % des hommes en couple et seulement 15 % des femmes en couple, un déménagement n'implique pas de changement d'employeur (tableau 1). Outre le maintien en emploi, ce contexte s'accompagne, dans la majorité des cas, d'une meilleure situation professionnelle. Cela suggère que si les déménagements des personnes en couple sont un peu moins fréquents que ceux des personnes seules – dans la mesure où déménager peut nuire à la situation professionnelle du conjoint –, ils pourraient être plus souvent motivés par une amélioration de la situation professionnelle de l'homme.

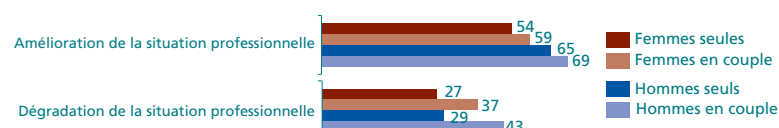
Des conditions de travail, un statut et une catégorie socioprofessionnelle qui s'améliorent moins souvent pour les femmes

Entre 2010 et 2015, la situation des femmes évolue moins favorablement que celle des hommes en termes de conditions de travail et, surtout, en termes de statut et de catégorie socioprofessionnelle. Sur la période, les conditions de travail des femmes qui déménagent – comme celles des hommes – s'améliorent plus fréquemment que celles des sédentaires et se dégradent moins fréquemment. Cependant, si les femmes et les hommes en couple qui déménagent sont presque aussi nombreux à bénéficier de cette amélioration et à ne pas subir une dégradation de leur situation professionnelle, les femmes seules le sont nettement moins souvent : ainsi, 36 % des femmes seules qui sont en emploi en 2015 ont de meilleures conditions de travail que cinq ans auparavant, contre 45 % des hommes seuls ; et 27 % des femmes seules en ont de moins bonnes, contre 17 % des hommes seuls (graphique 4).

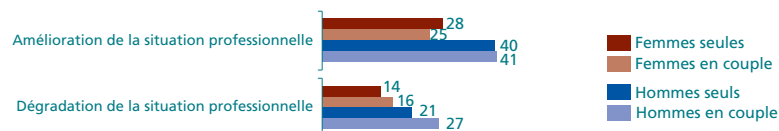
Les femmes accèdent moins fréquemment que les hommes à une catégorie socioprofessionnelle plus élevée ou à une position professionnelle qu'elles jugent plus élevée (« statut »). C'est encore davantage le cas lorsqu'elles déménagent et qu'elles sont en couple : 11 % de ces dernières appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle plus élevée lors de l'enquête que cinq ans plus tôt, et 38 % ont accédé à un statut plus élevé, alors que leurs homologues masculins sont respectivement 10 % et 48 % dans ce cas (graphique 5).

Graphique 3

Situation professionnelle après un déménagement impliquant la fin d'un épisode d'emploi b) Avec maintien en emploi, selon la situation de couple*



c) Avec maintien ou non en emploi, selon la situation de couple*



* Situation de couple depuis au moins cinq ans lors de l'enquête.

Lecture : 28 % des femmes seules voient leur situation professionnelle s'améliorer suite à un déménagement impliquant la fin d'un épisode d'emploi, contre 25 % des femmes en couple.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, hors étudiants et retraités au 1^{er} avril 2009/2010.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Tableau 3

Évolution de la situation professionnelle selon les circonstances de fin des épisodes d'emploi coïncidant avec un déménagement

En %

Proportion de femmes et d'hommes dont la situation professionnelle...	Femmes	Hommes	Seul(e)s		En couple	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
... s'améliore*						
Mutation.....	58,2	60,2	49,8	58,8	60,6	60,6
Fin d'emploi à durée déterminée.....	23,5	37,6	30,2	38,8	19,5	36,2
Démission.....	19,8	47,1	27,7	45,2	18,2	48,3
Autres (rupture conventionnelle, licenciement...)	18,8	25,4	15,9	29,0	19,6	23,9
Total	26,0	40,8	28,4	40,4	25,3	41,0
... se dégrade						
Mutation.....	27,8	35,2	Effectifs insuffisants			
Fin d'emploi à durée déterminée.....	15,4	24,9	Effectifs insuffisants			
Démission.....	13,3	28,4	Effectifs insuffisants			
Autres (rupture conventionnelle, licenciement...)	12,0	15,6	Effectifs insuffisants			
Total	15,7	24,7	13,5	20,7	16,3	26,8
Femmes et hommes concernés.....	100,0	100,0	29,6	33,1	70,4	66,9

* Amélioration / dégradation d'au moins une caractéristique de la situation professionnelle : les conditions de travail, les revenus, le temps de travail ou, dans le cas d'une amélioration uniquement, promotion.

Situation de couple depuis au moins cinq ans lors de l'enquête.

Lecture : parmi les 30 % de femmes vivant seules lors de l'enquête et ayant changé de région de résidence, 50 % de celles qui ont changé de poste chez le même employeur lors d'un déménagement ont vu leur situation professionnelle s'améliorer.

Champ : épisodes d'emploi s'achevant au moment d'un déménagement (suivis ou non d'un autre épisode d'emploi) ; les situations relatives à une personne sont considérées à proportion du nombre de situations que celle-ci rencontre sur les cinq années observées. Les personnes inactives ou au chômage suite au déménagement sont incluses parmi les personnes ne connaissant pas d'amélioration de leur situation professionnelle.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

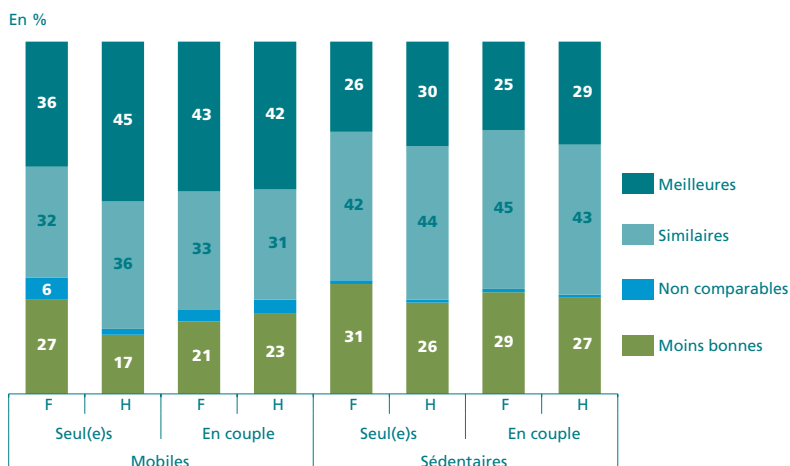
Toutefois, si à caractéristiques individuelles, familiales et professionnelles identiques, les femmes accèdent effectivement moins souvent à un statut plus élevé, notamment dans le cadre d'une mobilité interne, leur situation ne diffère pas significativement de celle des hommes en termes de promotion socioprofessionnelle [3]. Comme leurs homologues masculins, les femmes qui connaissent ces mobilités professionnelles, de catégorie ou de statut, sont plutôt jeunes et ont au moins le baccalauréat. La satisfaction qu'expriment les femmes et les hommes quant à l'emploi qu'ils occupent en 2015 ne témoigne pas non plus de différence notable entre eux, même si des disparités importantes en termes de satisfaction existent selon la nature de leur employeur. Ainsi, les hommes qui étaient en CDI dans le secteur privé en 2010 sont plus souvent insatisfaits que leurs homologues féminines, alors que c'est l'inverse parmi les fonctionnaires et les non-salariés.

À caractéristiques identiques, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes après un déménagement, mais plus que les sédentaires

À caractéristiques individuelles, familiales et professionnelles identiques, entre 2010 et 2015, les femmes ont déménagé un peu plus souvent que leurs homologues masculins si elles étaient en emploi en 2010 (tableau 4a) et aussi souvent qu'eux si elles étaient au chômage (tableau 4b). Toutes choses égales par ailleurs, les femmes et les hommes qui ont été mobiles sont plus souvent de nationalité française ou ressortissants d'un pays européen que les sédentaires, n'avaient jamais travaillé avant 2010 et résidaient dans une autre région que celle de leur naissance (3). Ils sont aussi plus souvent sans enfant et ont vécu plus fréquemment seuls sur la période. Les femmes et les hommes en emploi en 2010 qui ont déménagé par la suite justifiaient également d'une plus faible ancienneté dans leur entreprise (ou administration) et travaillaient plus souvent en contrat court (4).

Les principales caractéristiques liées à l'occupation d'un emploi sont relativement bien connues : le diplôme, le type de contrat de travail, l'ancienneté dans l'entreprise, ou encore la situation familiale. Néanmoins, les personnes qui travaillaient en 2010 et qui ont déménagé présentent certaines caractéristiques inobservées qui jouent négativement sur leur probabilité d'occuper un emploi en 2015, un peu plus pour les femmes que pour les hommes (5). Ces caractéristiques qui s'avèrent défavorables à l'emploi rendent compte de mobilités *a priori* moins souvent motivées par des raisons professionnelles (suivre un conjoint, par exemple).

Graphique 4
Évolution des conditions de travail des actifs occupés entre 2010 et 2015



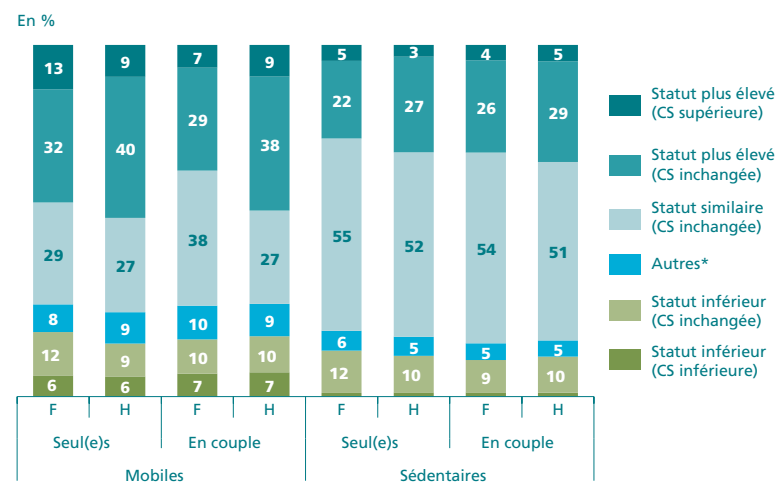
Situation de couple depuis au moins cinq ans lors de l'enquête. F : femmes, H : hommes.

Lecture : 32 % des femmes vivant seules à la date de l'enquête, occupant un emploi cinq années auparavant et ayant déménagé sur la période, jugent leurs conditions de travail similaires à celles qu'elles connaissaient cinq ans avant.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, actives occupées au 1^{er} avril 2009/2010 et lors de l'enquête, hors stagiaires ou en formation rémunérée.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Graphique 5
Évolution du statut et de la catégorie socioprofessionnelle (CS) des actifs occupés entre 2010 et 2015



* Autres : statut plus élevé et catégorie socioprofessionnelle inférieure, statut similaire et CS supérieure, statut similaire et CS inférieure, statut inférieur et CS supérieure. Les quelques cas où les statuts sont jugés non comparables sont ajoutés aux cas de statuts similaires.

Situation de couple depuis au moins cinq ans lors de l'enquête. F : femmes, H : hommes.

Lecture : 32 % des femmes vivant seules au moment de l'enquête, occupant un emploi cinq années auparavant et ayant déménagé sur la période, jugent leur statut plus élevé ou bien plus élevé que cinq ans avant sans avoir changé de catégorie socioprofessionnelle.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, actives occupées, au 1^{er} avril 2009/2010 et lors de l'enquête, hors stagiaires ou en formation rémunérée. Sont par ailleurs exclus les agriculteurs exploitants, les artisans, les commerçants et assimilés et les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

(3) Ou celle de leur conjoint pour ceux ayant été en couple sur la période.

(4) Voir également [3].

(5) Ce que traduit le coefficient de corrélation négatif entre les résidus des équations de mobilité et d'emploi.

Tableau 4
Déménager entre 2010 et 2015 et occuper un emploi en 2015 selon le statut d'activité cinq ans avant

a) Personnes en emploi

Effets marginaux moyens en points de %

	Femmes	Hommes	Seul(e)s		En couple	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Mobile		13,7 ***		19,8 ***		NS
Corrélation entre les résidus		-0,56 ***		-0,69 ***		-0,43 **
Situation personnelle et familiale en 2010						
Femme	0,9 **	-3,1 ***	/	/	/	/
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Jamais été en emploi en 2010	6,7 ***	-3,5 ***	7,6 ***	-6,4 ***	5,9 ***	NS
Ancienneté inférieure à 5 ans	6,1 ***	-2,2 **	7,3 ***	-5,9 ***	5,0 ***	NS
Ancienneté de 5 à moins de 10 ans	3,5 ***	NS	4,6 ***	NS	2,5 ***	NS
Ancienneté de 10 à moins de 20 ans	1,6 ***	2,8 ***	2,2 **	2,5 *	NS	2,9 ***
Ancienneté d'au moins 20 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Sans diplôme ou CEP	-1,3 *	-6,0 ***	NS	-4,4 ***	NS	-7,1 ***
Brevet, CAP, BEP	NS	-2,2 ***	NS	-2,2 *	NS	-2,2 ***
Baccalauréat	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Bac+2	NS	3,6 ***	NS	5,1 ***	NS	2,3 *
Bac+3 ou plus	1,2 **	4,0 ***	NS	6,0 ***	1,4 *	NS
En couple sur les 5 années suivantes	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
En couple moins de 5 ans	2,3 ***	-4,7 ***	2,8 **	-5,3 ***	2,2 *	-3,9 **
Seul(e) sur les 5 années suivantes	-0,9 *	-2,4 ***	-1,4 *	NS	NS	-3,8 ***
Seul(e) moins de 5 ans	4,3 ***	NS	6,1 ***	-6,2 ***	3,0 ***	NS
Aucun enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Un enfant	NS	2,1 ***	-1,9 **	NS	NS	2,8 ***
Deux enfants	-1,7 ***	2,7 ***	-2,6 ***	2,7 **	NS	2,8 ***
Trois enfants ou plus	-2,1 ***	-2,8 ***	NS	-5,8 ***	-2,3 **	NS
Naissance au cours des 5 années	NS	-3,9 **	NS	-6,4 **	NS	NS
Ménage Français (1)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage européen	-3,9 **	NS	-8,1 ***	8,6 **	NS	NS
Ménage non européen	-5,4 ***	-4,0 **	-6,6 ***	NS	-4,6 ***	-5,0 **
Région de résidence en 2010						
Région de naissance ou celle du dernier conjoint	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre région	6,4 ***	-3,0 ***	7,1 ***	-4,4 ***	5,7 ***	-2,1 **
Situation professionnelle en 2010						
Salarié en CDI dans le privé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Salarié en contrat court dans le privé	2,7 ***	-10,9 ***	3,2 ***	-10,5 ***	2,1 ***	-11,3 ***
Salarié en contrat court dans le public	2,3 ***	-6,5 ***	NS	-6,7 ***	3,6 ***	-6,1 ***
Indépendants et aides familiaux	NS	3,6 ***	NS	4,4 ***	NS	3,3 ***
<i>Effectifs observés connaissant l'événement</i>	1 075	13 312	549	6 076	526	7 236

b) Personnes au chômage

Effets marginaux moyens en points de %

	Femmes et hommes		Femmes		Hommes	
	Mobiles	En emploi	Mobiles	En emploi	Mobiles	En emploi
Mobile	NS	60,9 ***	NS	NS		
Corrélation entre les résidus		NS		NS		NS
Femme (réf. : homme)	NS	-5,9 **	/	/	/	/
Autres caractéristiques	contrôlées		contrôlées		contrôlées	
<i>Effectifs observés connaissant l'événement</i>	185	731	104	374	81	357

(1) Présence du conjoint éventuel considérée à la date de l'enquête.

Note : estimation simultanée par un modèle probit récursif de la probabilité de déménager entre 2010 et 2015 et d'être en emploi en 2015, hors formations et stages rémunérés. La récursivité tient à l'introduction de la mobilité résidentielle comme déterminant de l'occupation d'un emploi. Le modèle n'est pas exempt de biais d'endogénéité, aucune caractéristique n'étant à la fois corrélée à l'occupation d'un emploi et indépendante du déménagement. Outre les variables indiquées, sont également contrôlés la région de résidence cinq ans avant l'enquête ainsi que le niveau de chômage de la région d'origine au 1^{er} déménagement ou en 2009 relativement au taux métropolitain.

Réf. : référence ; NS : non significatif à 10 % ; seuils de significativité : * 10 %, ** 5 %, *** 1 %.

Lecture : à autres caractéristiques identiques, la probabilité qu'une femme ait déménagé entre 2010 et 2015 est supérieure de 0,9 point à celle d'un homme ; sa probabilité d'occuper un emploi en 2015 est en revanche inférieure de 3,1 points.

Champ : personnes de 21 à 65 ans en France métropolitaine, hors étudiants au 1^{er} avril 2009/2010, hors fonctionnaires et retraités lors de l'enquête.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014/2015 ; calculs Dares.

Toutes choses égales par ailleurs, qu'elles aient été en emploi ou au chômage cinq ans auparavant, les femmes sont moins souvent en emploi en 2015 que les hommes. En revanche, celles qui ont été mobiles ont plus de chances de travailler que celles

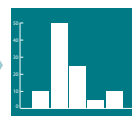
qui sont restées sédentaires, alors que, pour les hommes, déménager n'est pas significativement lié à la probabilité d'occuper un emploi.

Karine Briard (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Pailhé A., Solaz A. (2008), "Professional Outcomes of Internal Migration by Couples: Evidence from France", *Population, Space and Place*, 14, pp. 347-363.
- [2] Courgeau D., Meron M. (1995), « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », *Économie et statistique*, n° 290, pp. 17-31.
- [3] Briard K. (2019), « Quels liens entre mobilité résidentielle et situation professionnelle ? », *Dares Analyses*, n° 015.
- [4] Delance P., Vignolles B. (2017), « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants », Insee, *Insee références*, Les conditions de logement en France, édition 2017, pp. 55-73.
- [5] Debrand T., Taffin C. (2005), « La mobilité résidentielle depuis 20 ans : des facteurs structurels aux effets de la conjoncture », *Économie et statistique*, n° 381-382, pp. 125-146.

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES ANALYSES est édité par le ministère du travail.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr>
(Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Magali Madeira**

Secrétariat de rédaction : **Joris Aubrespin-Marsal, Marie Avenel, Hadrien Baer, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

(<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.